



REPUBLIQUE FRANCAISE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
**DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

LE  
**Grand**  
**NARBONNE**  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération,** régulièrement convoqué, **s'est réuni** le 31 MARS 2016 à 18h00, **en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne,** sous la présidence de M. Jacques BASCOU

Date de convocation : 25 MARS 2016

Membres en exercice :	81
Présents titulaires :	57
Présents suppléants :	01
Représentés :	19
Absents :	04

Votants :	77
Suffrages exprimés :	64
Pour :	62
Contre :	02
Abstention :	13

Conseillers titulaires présents : Yamina ABED, Sylvie ALAUX, Didier ALDEBERT, Jacques BASCOU, Yves BASTIE, Marie BAT, Xavier BELART, Emma BELLOTTI-LASCOMBES, Catherine BOSSIS, Didier BOUSQUET, Alain BOUTON, Roger BRUNEL, Martine CADENA, Jean-Paul CESAR, Georges COMBES, Robert DEJEAN, Christine DELRIEU, Bernard DEVIC, Christian DURAND, Viviane DURAND, Serge FUSTER, Catherine GOUIRY, Yves HELAINE, Guillaume HERAS, Isabelle HERPE, Michel JAMMES, Jean-Claude JULES, Gérard KERFYSER, Aimé LAFFON, Serge LALLEMAND, Tristan LAMY, Christian LAPALU, Ophélie LE BERRE, Bertrand MALQUIER, Henri MARTIN, Fabienne MARTINAGE, Dominique MARTIN-LAVAL, Eric MELLET, Didier MOULY, Carmen MOUTOT, Jean-Marie ORRIT, Marc ORTIZ, Jacques PAIRO, Louis PECH, Yves PENET, Alain PEREA, Jacques POCIELLO, Armand PRADALIER, Evelyne RAPINAT, Edouard ROCHER, Evelyne ROUFFIA, Nicolas SAINTE-CLUQUE, Hélène SANDRAGNE, Jeanne-Maryse SEGUI, Zohra TEGGOUR, Marie-Christine THERON-CHET, Magali VERGNES,

Conseillers suppléants présents : Hélène GIMON

Conseillers absents : Céline CERDA, Louis LABATUT, Jean-Marc PEREA, Gérard SCHIVARDI

Conseillers représentés : Jacques BLAYA, Cyrielle BOUISSET, Claude CODORNIU, Didier CODORNIU, Gérard CRIBAILLET, Alain FABRE, Marie-Noëlle GARBAY, Nathalie GRANIER-CALVET, Janine GROSBARD ST-LOUP, Gilles LAUR, Jean-Michel MONIER, Sandrine MONTAGNE, Caroline OLIVAS-GUISSET, Eric PARRA, Michel PY, Jean-Luc RIVEL, Guy SIE, Céline SORIANO, Alain VICO

Secrétaire de séance : Magali VERGNES

C-74/2016

Nomenclature Etat : Institutions – Fonctionnement des Assemblées

OBJET : INSTANCES COMMUNAUTAIRES - Modifications du règlement intérieur

Le rapporteur rappelle que par délibération N°C-162/2014 du 26 juin 2014, le Conseil Communautaire a adopté le règlement intérieur du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération. Celui-ci a fait l'objet d'une première modification par délibération N°C-309/2014 du 18 décembre 2014.

Aujourd'hui, Monsieur le Président propose la modification des chapitres 4 et 5 dudit règlement intérieur.

Le chapitre 4 porte sur l'organisation des commissions intercommunales. Afin que celles-ci deviennent de véritables lieux d'échanges et de travail et soit ainsi plus attractives, il est proposé d'en modifier les périmètres et d'en resserrer la composition. Les commissions seraient désormais chargées d'examiner les projets de délibérations de Bureau et Conseil mais également tout autre dossier de fond pour analyse, avis. Ceci permettra une meilleure association des conseillers communautaires tout au long du processus décisionnel, bien au-delà des seules obligations règlementaires, dans l'intérêt du débat démocratique.

D'autre part, suite à la délibération N°C-71/2016 modifiant les attributions du Bureau Communautaire, et la délibération N°C-72/2016 en modifiant sa composition, il conviendrait de procéder à une nouvelle rédaction du chapitre 5.

Vu l'avis de la commission 1 du 17 mars 2016,

Par 64 voix pour, 2 voix contre et 13 abstentions, le Conseil décide :

- De modifier le chapitre 4 du règlement intérieur, relatif à l'organisation des commissions intercommunales,
- De modifier le chapitre 5 du règlement intérieur, relatif à la composition et aux attributions du bureau communautaire,
- De préciser que les modifications précitées sont portées sur le document annexé à la présente délibération,
- De mandater Monsieur le Président pour signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délibération certifiée  
exécutoire compte  
tenu de sa réception  
en Sous-Préfecture

le : 12/4/2016

et de son affichage

le : 12/4/2016

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Le Président,

Jacques BASCOU

